

Fiche Technique : établissement classé RDC

Objectifs de la mission

Accompagnement de bout en bout pour sécuriser l'autorisation, maîtriser les impacts et pérenniser la conformité d'un établissement classé en RDC.

- Sécuriser l'autorisation environnementale (obtention/renouvellement) et sa tenue dans la durée.
- Transformer la contrainte réglementaire en levier de performance et d'accès au marché.
- Réaliser un diagnostic de conformité, une analyse environnementale, une cartographie des risques et un plan d'action chiffré.
- Aligner EIE, PGES, suivi des rejets, traçabilité des déchets, ISO 14001 et reporting extra-financier.
- Instaurer preuve vérifiable, traçabilité documentaire, anticipation des contrôles et préparation aux inspections.
- Protéger la continuité d'exploitation, réduire l'incertitude, prévenir sanctions et litiges.

Bénéfice clé: un dossier robuste, un pilotage par la preuve et une exploitation conforme, lisible et défendable face aux autorités.

Cible / Bénéficiaires

- Directions générales, responsables QHSE, directeurs d'usine, promoteurs.
- Industriels et maîtres d'ouvrage opérant des établissements classés en RDC.
- Sites incluant activités principales et installations connexes: stockages, ateliers, bassins, réseaux, prétraitements.
- Équipes projet mobilisées sur EIE, PGES, autorisations et suivi post-autorisation.
- Secteurs couverts par retours d'expérience: agroalimentaire, cimenterie, métallurgie, logistique.

Durée de la mission

Un calendrier réaliste est construit avec jalons, marges de sécurité et tableau de bord, en fonction du périmètre, des mesures à conduire et des échanges avec l'autorité.

Phase	Objectif principal	Durée
Cadrage	Définir périmètre, parties prenantes, risques et jalons	Selon planning validé
Diagnostic	Évaluer conformité et cartographier les risques	Selon taille du site et données disponibles
Dossier (EIE/PGES)	Construire l'étude, le plan de gestion et préparer l'instruction	Campagnes + rédaction + échanges avec l'autorité
Mise en œuvre	Déployer actions, preuves, contrôles et	Déploiement progressif

Démarche / Méthodologie

Phase 1 — Cadrage

- Clarification des objectifs, périmètre, parties prenantes et calendrier.
- Identification des risques critiques et des jalons de décision.

Phase 2 — Diagnostic initial et audit de conformité

- Revue des textes applicables, prescriptions et engagements antérieurs.
- Visites terrain, analyse des rejets/émissions, déchets, substances dangereuses.
- Cartographie des risques (gravité/probabilité/déTECTABILITÉ/réVERSIBILITÉ).
- Recommandations hiérarchisées avec critères d'acceptation et preuves attendues.

Phase 3 — Constitution du dossier (EIE, PGES, échanges)

- Cadrage de l'étude d'impact, méthodes de mesure/modélisation, participation des parties prenantes.
- Grilles de conformité, plans d'échantillonnage, fréquences, référentiels métrologiques.
- Coordination bureaux d'études/laboratoires/équipes internes, réponses aux observations de l'autorité.

Phase 4 — Mise en œuvre opérationnelle

- Déploiement de procédures, registres, consignes et contrôles exécutables par les équipes.
- Indicateurs décisifs, seuils d'alerte, maintenance préventive et capitalisation de la preuve.

Phase 5 — Suivi post-mission et relation autorités

- Revues périodiques, veille réglementaire, traitement des non-conformités et mises à jour.
- Préparation aux inspections, gestion des contrôles inopinés, plan d'escalade et priorisation budgétaire.